

MINISTERE DE LA JUSTICE

OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE



Efforts de l'Algérie pour la réduction de l'offre de la drogue

Par/ M.A. BENHALLA

Directeur Général

ONLCDT

4^{ème} réunion intersessions - CND

Vienne, le 22 octobre 2018

SITUATION DU TRAFIC DE DROGUE EN AFRIQUE

- Crises sécuritaires, conflits armés, terrorisme, porosité des frontières, pauvreté, manque de moyens pour la gestion et la lutte contre le fléau de la drogue
- Existence de grands producteurs de cannabis
- La conjonction de ces facteurs est fort attractive pour les trafiquants de drogue
- Espace de transit de l'héroïne de certains pays d'Asie
- Espace de stockage et de réexpédition de cocaïne en provenance de l'Amérique du Sud
- Production clandestine et trafic de psychotropes dans plusieurs pays, notamment en Afrique de l'Ouest
- Manque de moyens nécessaires à la collecte de données et au traitement des usagers de drogues en situation d'addiction
- Augmentation préoccupante du trafic et de l'usage de toutes sortes de drogues en Afrique

Menace réelle sur la sécurité, la santé publique et le développement des pays africains

SITUATION DU TRAFIC DE DROGUE EN ALGERIE

- Plus vaste pays d'Afrique (85 % de désert, 6511 km de frontière terrestre et 1200 km de côte maritime)
- Située entre deux grandes zones de production et de consommation de cannabis

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'ALGERIE LA PREDESTINE A ETRE UN ESPACE DE TRANSIT

- Instabilité politique et crises sécuritaires majeures dans plusieurs pays voisins et dans toute la zone du Sahel
- Connexions avérées entre réseaux criminels et crimes transnationaux organisés (terrorisme, trafic d'armes, drogues, contrebande, ...)
- Présence sur le sol algérien d'un nombre de plus en plus important d'immigrés illégaux dont certains sont recrutés par les réseaux de trafic de drogue
- L'Algérie n'est pas un pays producteur de drogues

QUELQUES CHIFFRES

▪ *Quantités de drogues saisies en Algérie au cours des 3 dernières années*

Année	2013	2014	2015	2016	2017	8 mois 2018
Cannabis (tonne)	211,5	181,9	126,6	109	52,6	25,1

Année	2015	2016	2017	8 mois 2018
Cocaïne (kg)	88,2	59	6,2	670,2
Héroïne (kg)	2,5	1,4	2,1	1,1
Sub. Psychtpes (comprimé)	637.961	1.072.394	1.201.792	957.403

- Le cannabis et les psychotropes sont les plus consommés en Algérie
- Apparition récente d'autres drogues
- Les drogues empruntant la voie terrestre sont en diminution contrairement à l'utilisation d'autres voies

▪ *Affaires liées à la drogue, traitées par la justice durant les 3 dernières années*

Année	2015	2016	2017
Affaires traitées	4835	5250	5635
Personnes condamnées	7185	7880	8549

▪ *Personnes prises en charge dans les centres de soins en addictologie*

Année	2015	2016	2017
Masculin	16520	19379	20024
Féminin	1520	2128	2420
Total	18040	21507	22444

Efforts de l'Algérie

- Sur les plans législatif et judiciaire :

L'Algérie s'est dotée d'un arsenal juridique adéquat et conforme à ses obligations internationales et aux exigences politiques, économiques et sociales :

- Loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et de trafic de drogues
- Loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption
- Nouveau code de procédures pénales

- Sur le plan opérationnel :

1. Renforcement en moyens humains et matériels des Unités des gardes frontières
2. Réadaptation régulière du plan de déploiement des forces de sécurité à la réalité du terrain
3. Renforcement des opérations de surveillance et de contrôle des voies de communication avec le concours des groupes cynophiles
4. Investigations pour le démantèlement des réseaux de trafic de drogues
5. Densification de l'échange de renseignements intra-extra services
6. Création de quatre pôles judiciaires compétents pour instruire et juger les affaires liées au trafic de drogues

Ce dispositif a réussi à perturber l'activité criminelle des trafiquants de drogues essentiellement du cannabis

- Réponse institutionnelle :

L'Algérie s'est dotée de deux instruments pour faire face au fléau de la drogue

❖ L'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie :

Création en vertu du décret exécutif N° 97-212 du 09 juin 1997, modifié et complété

Missions:

- Définir la politique nationale de prévention et de lutte contre la drogue et de suivre son application en collaboration avec les différents secteurs concernés
- Coordonner et suivre les actions menées par les secteurs concernés par la prévention et la lutte contre la drogue
- Présenter des rapports au Gouvernement sur l'action de l'Office et les résultats obtenus
- Développer, promouvoir et consolider la coopération régionale et internationale dans le domaine de la lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Pour l'accomplissement de sa mission, l'Office dispose d'un Comité d'évaluation et de suivi composé de représentants de 14 Ministères, 3 services de lutte et 4 associations à caractère national.

❖ **Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la drogue et les addictions:**

- Elaborée et mise en œuvre par l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie
- Deux Stratégies nationales successives ont été mises en œuvre
- Cet outil, qui s'étale sur une durée de cinq années, est axé sur une approche **équilibrée pour la réduction de l'offre et de la demande** de drogue et définit les actions pour chacun des deux axes
- Il se décline en plans annuels d'action
- Il arrête les actions précises à mener par chaque secteur concerné
- Il définit également les instruments et les mécanismes de sa mise en œuvre et de son évaluation

Actuellement il est procédé à l'élaboration de la **prochaine stratégie nationale** après avoir réalisé :

- L'enquête nationale sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire.
- L'enquête nationale sur la prévalence de la drogue en milieu universitaire.

EVALUATION

A la demande de l'Office, et pour des raisons d'objectivité, cette évaluation a été confiée, suite à un avis d'appel d'offres, au Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle « CRASC ». Si la stratégie a été adoubée, les trois faiblesses suivantes ont été mises en exergues :

- Système de collecte de données non performant
- Taux de réalisation des actions planifiées en deçà des attentes, malgré les moyens très importants mobilisés pour ce faire.
- Carences dans la fonction de coordination de l'Office.

REACTION

- L'Office a procédé à la révision du système de collecte de données avec les différents institutions et organismes concernés
- Dynamisation du Comité d'évaluation et de suivi (CES)
- Implication des membres du CES dans les activités de l'Office
- Sensibilisation des responsables des Départements représentés au sein du CES

CONCLUSION

- Pour ce qui est de l'Algérie, tous les efforts et les opérations cités plus haut, reflètent sa volonté et son engagement à s'inscrire résolument dans le cadre de l'action globale de la communauté internationale.

- La prochaine stratégie continuera de prendre en charge la Déclaration Politique et le Plan d'action de 2009 et intégrera les recommandations du document final UNGASS 2016.

JE VOUS REMERCIE